

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1^{er} décembre 2016

Paquet d'hiver : un ensemble complet mais pas encore à la hauteur de l'enjeu climatique

La Commission Européenne a publié ce 30 novembre son paquet législatif d'hiver, avec des propositions très attendues sur la mise en œuvre des objectifs du paquet énergie-climat 2030 en matière d'efficacité énergétique et de déploiement des énergies renouvelables ainsi que sur le fonctionnement des marchés de l'électricité, qui doivent s'adapter à la nouvelle donne énergétique. Rebaptisé « Une énergie propre pour tous les citoyens européens », cet ensemble de propositions est désormais entre les mains du Parlement et du Conseil Européens, qui seront amenés à se prononcer courant 2017.

L'Union Française de l'Électricité souligne la publication d'un **package complet**, qui propose des améliorations nécessaires afin de rendre les marchés de l'électricité plus flexibles, efficaces, et permettant une participation accrue du consommateur et des énergies renouvelables.

L'UFE souhaite également saluer l'inclusion d'un **volet « social »**, qui prend en compte la nécessité d'accompagner la transformation des emplois et des compétences dans le secteur énergétique, ainsi que la reconversion économique des régions concernées.

A mesure que l'Union de l'Énergie prend corps, la coopération entre Etats membres s'intensifie, ce qui est une bonne chose pour optimiser l'utilisation des ressources et les échanges commerciaux sur la plaque européenne. Cependant, la Commission Européenne engage un véritable transfert de compétences, voire une **remise en cause du principe de subsidiarité**, concernant l'évaluation des besoins et les outils à mettre en place pour assurer la sécurité d'approvisionnement au niveau des Etats membres. De plus, les règles proposées sur les mécanismes de capacité sont de nature à renforcer l'**instabilité réglementaire** existante, ce qui est paradoxal si l'on considère que l'émergence de signaux de long-terme est un élément clé pour le déclenchement des investissements nécessaires à la sécurité d'approvisionnement en Europe.

Enfin, alors que la réforme du marché carbone Européen (ETS) est actuellement passée au crible par le Parlement Européen, l'Union Française de l'Électricité questionne la pertinence de certaines modifications apportées par la Commission Européenne, concernant la mise en œuvre des objectifs énergie climat 2030. En effet, en l'**absence d'un signal carbone fort** et avec des prix des énergies fossiles historiquement bas, un objectif d'efficacité énergétique plus ambitieux (30%) et contraignant au niveau Européen pourrait être aussi coûteux qu'inefficace. L'UFE appelle à la place à ce qu'une réforme volontariste sur l'ETS soit l'outil central permettant d'atteindre, à moindre coût, des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

L'UFE souhaite donc souligner la lourde responsabilité qui pèse désormais sur la Commission Environnement du Parlement Européen, qui tient entre ses mains le **destin du marché carbone européen**, et par là-même la clé du déclenchement des investissements pour une « Énergie propre pour tous les citoyens européens ».

Contact presse :

Anne CHENU - 06.09.22.77.01 - 01.58.56.20.84 - anne.chenu@ufe-electricite.fr
[@ufelectricite](https://twitter.com/ufelectricite)



L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique, dans les domaines social, économique et industriel.